

LE MAG CFTD

de l'ÉTÉ

UTI CFTD PAYS D'Auvergne

Parce que 2027 approche à grands pas, il devient difficile de ne pas être interpellé par la multiplication des discours xénophobes dans l'espace médiatique.

Pourtant, ce discours sert surtout à masquer l'essentiel : l'offensive menée contre notre modèle social.

Les « chaînes d'information » ont progressivement remplacé le journalisme par le commentaire permanent.

Au programme, deux sujets favoris La dette et l'immigration. À longueur de débats, on nous explique que l'État est ruiné, que les Français vivent au-dessus de leurs moyens et qu'il faudrait remettre en cause notre modèle social.

Dans le même temps, on désigne l'immigration comme responsables de la dégradation de la situation économique du pays. C'est pourtant un faux débat. Les travailleurs étrangers ne vivent pas aux dépens du pays : ils travaillent, cotisent, produisent des richesses et occupent bien souvent les emplois les plus pénibles ou les moins attractifs.

Au-delà de constituer un manquement grave aux valeurs fondamentales de la République « Liberté, Égalité, Fraternité », exclure les personnes issues de l'immigration ou leur retirer leurs droits ne financerait ni de meilleurs salaires, ni les retraites, ni l'hôpital.

En revanche, pendant que les débats végètent autour des idées d'extrême-droite, on ne traite pas les sujets de fond comme le financement de la Sécurité Sociale par exemple et le fameux trou de la sécu. Pendant qu'on se focalise sur l'immigration, on n'ouvre pas, par exemple, les yeux sur la masse des exonérations de cotisations sociales offertes sans contrepartie concrètes aux entreprises.

C'est la Cour des comptes qui le dit : « De 2014 à 2024, le total des allègements généraux de cotisations patronales du secteur privé a presque quadruplé, passant de 20,9 Md€ à 77,3 Md€, dont 63,6 Md€ au titre des cotisations de sécurité sociale (82%) et 13,7 Md€ liés aux cotisations des régimes de retraite complémentaires obligatoires et d'assurance chômage (18%). (<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/75397>).

Plutôt que de mesurer l'efficacité de ces « cadeaux » offerts sans contreparties en matière de création d'emplois, les piliers de plateaux TV préfèrent pourfendre la ou le travailleur étranger et l'accuser de tous les maux. Et ce n'est pas le fruit du hasard, c'est même tout le contraire...

En effet, depuis des années, une partie du patronat et des responsables politiques soutenus par les médias qu'ils possèdent font la promotion d'un projet consistant à réduire progressivement le rôle de l'État dans la protection sociale et à substituer la responsabilité individuelle aux mécanismes de solidarité collective. Les cotisations sociales sont présentées comme des « charges », alors qu'elles constituent en réalité du salaire socialisé, qu'elles financent la Sécurité sociale, les retraites, l'assurance chômage et notre système de santé.

Chaque baisse de cotisations fragilise ce financement. Si certaines exonérations sont compensées par l'impôt, beaucoup contribuent néanmoins à creuser durablement les déficits et servent ensuite à justifier de nouvelles remises en cause du modèle social à la française.

Ce n'est donc pas seulement une bataille budgétaire. C'est un combat idéologique.

Alors que la Sécurité Sociale a été créée sur le principe philosophique et moral suivant :

« Chacun cotise selon ses moyens et bénéficie de la solidarité selon ses besoins »,

L'objectif poursuivi par les ultra-libéraux de tous poils et une partie importante du patronat consiste à faire évoluer progressivement notre système vers une logique où chacun financerait individuellement sa protection sociale, notamment par des mécanismes de capitalisation confiés aux assurances privées, au détriment du système de retraite par répartition issu du Conseil national de la Résistance.



Dans ce contexte, les discours qui opposent travailleurs français et travailleurs étrangers constituent donc une diversion. Ils détournent l'attention de la véritable question : quel modèle de société voulons-nous construire pour demain et quels moyens voulons-nous nous donner pour atteindre nos objectifs ?

Le Rassemblement national, en particulier, fait de la préférence nationale le cœur de son « projet » sans jamais expliquer comment seraient remplacés les centaines de milliers de salariés étrangers qui font aujourd'hui fonctionner les hôpitaux, les CHPRD, le bâtiment, la logistique ou les services à la personne, ni comment seraient compensées les cotisations qu'ils versent chaque année ?

Les partisans des idées d'extrême-droite ne nous disent pas davantage comment on peut régler les problèmes de natalité en France alors que le pays a enregistré une baisse historique des naissances en 2025 et que la part des personnes âgées de plus de soixante ans atteint désormais près de 28% de la population. (source insee)

En Italie, le gouvernement d'extrême-droite de Meloni vient d'accorder 500 000 visas de travail à des travailleurs étrangers non-européens pour répondre aux besoins urgents des secteurs clés comme l'agriculture, le tourisme, le bâtiment et l'aide à la personne et pallier le vieillissement prononcé de la population italienne.

Pour les syndicalistes CFTD, l'enjeu est donc clair : ne pas se laisser enfermer dans les faux débats, mais continuer à défendre et améliorer le travail, la solidarité, la fraternité et surtout un modèle social fondé sur une meilleure répartition des richesses où les efforts ne doivent pas être supportés par les plus fragiles. En 2027, les citoyens devront décider s'ils souhaitent préserver un modèle de solidarité qui fonctionne depuis plus de 80 ans ou bien se laisser entraîner sur la base de théories fumeuses et contredites par les faits dans des logiques individualistes et mercantiles dont on peut redouter les conséquences que nous ne manquerions pas de subir...



La CFTD propose dans votre espace adhérent, une vraie boîte à outil, un module de formation très intéressant sur la lutte contre les idées d'extrême-droite. « LIBRE ET ENGAGÉE pour la démocratie et contre les idées d'extrême droite » Ce module, très accessible, très concret vous propose des supports pédagogiques et variés pour expliquer ce qu'est le RN, qui sont ses fondateurs, quelles sont ses positions sur les questions économiques ou sociétales et comment le RN vote au parlement ? La variété des supports, l'importance du sujet traité font de ce module un « indispensable » pour notre culture militante et pour mieux faire comprendre la position déterminée de la CFTD face aux idées d'extrême-droite.

LE MAG CFTD

de l'UTL

UTI CFTD PAYS D'AUVERGNE



CONGRÈS DU SYNDICAT DES TRANSPORTS

Le samedi 25 avril 2026 s'est tenu le congrès du Syndicat des Transports CFTD Auvergne, l'occasion pour André Nunes et son équipe d'établir le bilan de la mandature 2022 - 2025.

Ce qui est frappant quand on se penche sur les données chiffrées compilées par le syndicat, c'est que le travail payé, que l'engagement porte ses fruits, ainsi le syndicat a vu entre 2022 et 2025, le nombre de ses adhérents augmenter de +25%.

Les moteurs de ce succès, des instances réunies régulièrement, une implication locale, en proximité mais également une participation soutenue que ce soit au niveau interpro (+ de 500 jours de formation syndicale pour les adhérents, des mandats de la Protection sociale ou des mandats juridiques, des participations aux mobilisations ex : Retraites, campagne Saisonniers, TPE, RAE) ou en termes de participation aux instances de leurs branches professionnelles que ce soit au niveau régional ou national. Une participation soutenue (> 110) dans la négociation de Protocoles Préélectoraux.

Pour les syndicalistes, l'enjeu est donc clair : ne pas se laisser enfermer dans les faux débats, mais continuer à défendre le travail, la solidarité et un modèle social fondé

sur la mutualisation des richesses. En 2027, les citoyens auront à choisir bien davantage qu'un programme économique. Ils devront décider s'ils souhaitent préserver un modèle de solidarité construit depuis 1945 ou engager la France dans une logique où chacun devra financer seul sa protection sociale.

Les permanences syndicales tenues de façon régulière, assidue, dans les locaux de l'UTI, sont particulièrement appréciées par les travailleuses et travailleurs qui savent que la porte est ouverte quand ils ont besoin de réponses sur leur contrat de travail, leurs conditions de vie dans ces métiers si particuliers comme l'a souligné Valérie Guillaume, Secrétaire Générale Adjointe de l'URI et Secrétaire Territoriale de l'UTI Pays d'Auvergne, lors de son intervention au congrès dont elle était l'invitée.

Pour conclure Si le bilan des 4 années écoulées est positif, le Syndicat des Transports porte des ambitions élevées avec la volonté farouche « d'impulser une nouvelle dynamique afin de gagner en efficacité, en cohérence et en capacité d'action pour défendre les travailleuses et travailleurs et faire progresser leurs droits sur l'ensemble de nos territoires ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

Affilié à la FGTE, le syndicat des Transports Auvergne intervient auprès de différents corps de métiers en soutien des salarié.es que ce soit dans :

- Ambulances
- Les transports sanitaires,
- L'Activité Transports de fonds et Valeurs
- Le transport de voyageurs
- Le transport de Marchandises
- Activités du transport et du déchet (Véolia)
- La logistique
- Le transport déménagement
- Les taxis
- Les remontées mécaniques



LE MAG CFTD de l'CTE UTI CFTD PAYS D'Auvergne

MOBILISER LES RESSOURCES DE L'INTERPRO POUR RENFORCER L'ACTION DES MILITANTS SUR LE TERRAIN :

L'URICFTD Auvergne Rhône-Alpes dispose de ressources humaines pour aider et accompagner les équipes syndicales et leurs sections dans leurs actions de terrain auprès des travailleurs, en proximité.

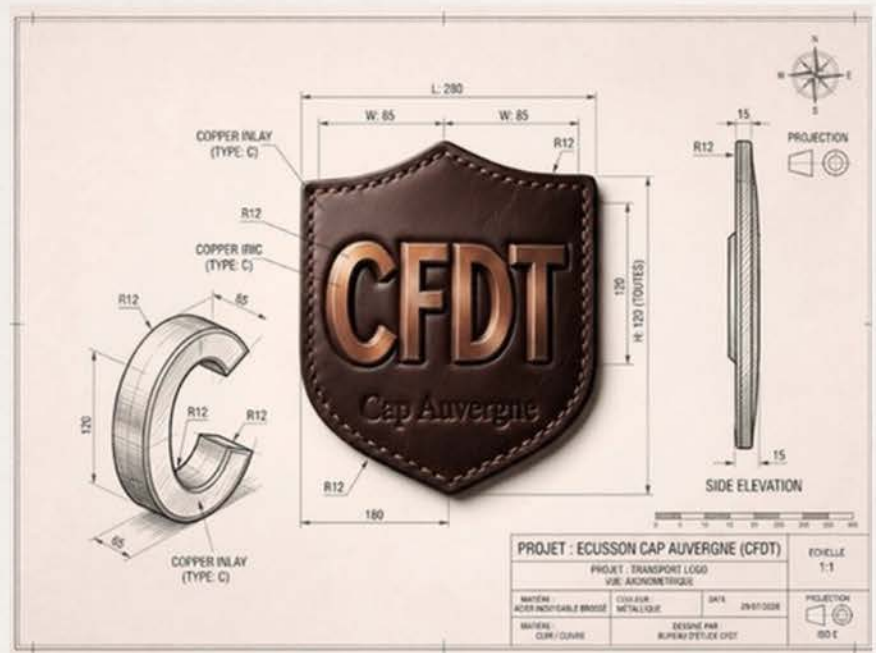
En fonction de vos objectifs et selon vos besoins, vous avez la possibilité de solliciter l'aide de l'UTI pour vous accompagner dans le cadre d'actions de développement (participation à l'organisation d'afterworks, action de prévention, action de santé au travail, action de prévention, au Handicap.

Comment mobiliser ces moyens ?

Sur chaque territoire, les syndicats peuvent solliciter les chargés de mission de l'URI et bénéficier de leur appui. Sur le territoire de l'UTI Pays d'Auvergne (Puy de Dôme, Allier, Cantal), vous pouvez mobiliser Nicolas sur les questions de Développement, de Protection Sociale ou de Santé au Travail comme l'a fait par exemple la section Vuitton de Saint Pourçain sur Sioule.

Cette section particulièrement dynamique du syndicat Cap Auvergne travaille actuellement sur la question des Risques Psychosociaux (RPS) au sein de son entreprise.

Pour avancer plus vite sur la question, gagner plus rapidement en expertise et contribuer plus efficacement à l'amélioration de la qualité de vie au travail (QVCT) de leurs collègues, le collectif CFTD s'est rapprochée de l'UTI et de nos référents régionaux que sont Pierre-Jean Décroze (Chargé de mission dédié « Santé au Travail ») et Christophe Duthéil (Secrétaire Régional en Charge du dossier).



Ce qui est remarquable dans cette démarche, c'est la volonté affichée par la section de contribuer par un travail d'anticipation et de prévention à l'amélioration de facteurs comme l'absentéisme ou le nombre d'accidents du travail pour le bénéfice de tous, pour les Travailleuses et Travailleurs comme pour l'entreprise.

Force est de constater que la démarche entreprise par la section a eu un impact immédiat sur la Direction des Ressources Humaines du groupe, qui devant la force d'agir de nos représentants a saisi un cabinet d'expertise pour le mettre au travail sur la question de la QVCT. Avec une arrière-pensée peut être ???

Toujours est-il que la section ne s'en est pas laissée compter et qu'elle demeure aujourd'hui le véritable moteur de la démarche QVCT dans son entreprise.

Cette démarche est exemplaire de la richesse et de la complémentarité que portent en elle une coopération efficace entre les syndicats et l'Interpro.

Les syndicats pour leur connaissance parfaite de leurs champs professionnels et de leurs équipes, et l'interpro qui au travers de ses réseaux de mandatées, de formateur.es et de militant.es est susceptible de mobiliser une expertise utile en proximité pour les équipes syndicales du territoire.

LE MAG CFDT de l'ÉTÉ UTI CFDT PAYS D'Auvergne

TPE ET SAISONNIER

Comme chaque année l'UTI organise des actions en proximité pour aller à la rencontre des salariés TPE (entreprise de moins de 11 salariés) et des Saisonniers en partenariat avec les syndicats volontaires et concernés (ou pas) par ces publics cibles.

Ainsi la CFDT arpente les mêmes villes depuis de nombreuses années telles que La Bourboule : Le Mont Dore : St Nectaire : Murol : Châtel Guyon : Le Lioran : Vichy pour garantir sa visibilité et sa régularité à informer les salariés sur leurs droits, et ce, qu'il neige, qu'il vente ou que la chaleur soit écrasante.

Que ce soit en termes :

- De contrat de travail (heures supplémentaires, repos, type de contrat...), les questions sont parfois posées au terme du contrat mais la plupart du temps nous apportons réponses dans l'instant ou dans un laps de temps restreint
- D'accès au logement, indispensable notamment pour les salariés saisonniers mais aussi pour leurs employeurs qui peinent à recruter sans cette "option" et la garantie Visale qui reste encore trop souvent méconnue

Les droits de fin de contrats (documents obligatoires) mais aussi l'accès aux droits France Travail...

Les salariés rencontrés sont issus de différentes professions relevant du commerce (hôtel, restaurant, campings, vente matériel sport...) de la santé (thermalisme) des transports (remontées mécaniques, transports voyageurs) du 3C (activités des sports et animations) Agri/Agro (boulangerie, charcuteries, fromageries)...



ST NECTAIRE / MUROL



En cette période d'adhésion découverte (AD du 1er juin au 30 septembre) remporte un franc succès, tout comme l'Appli "Ma Saison" mise à jour toute l'année et c'est un vrai plus pour notre territoire qui accueille des saisonniers été comme hiver !

De nombreux contacts qualifiés sont réalisés et enregistrés sur l'outil OSCAR ce qui nous permet de mesurer combien d'entre eux franchissent le pas de l'adhésion.

De nouvelles implantations CFDT ont vu le jour par ces actions de rencontres directes (par exemple Remontées Mécaniques qui dépendent du syndicat des Transports)

Nous remercions tous les syndicats et leurs équipes qui participent régulièrement à ces actions sur nos 3 départements pour apporter aux salariés les plus éloignés du syndicalisme (qui apprécient les temps passés à échanger avec eux) les informations utiles à leur quotidien, l'envie de nous rejoindre maintenant ou plus tard, la CFDT agit pour tous partout !



Une réunion
interprofessionnelle
menée par Syndex se
tiendra le mardi 15
septembre 2026 à 15h à
PAYS CFDT
D'Auvergne.

INSCRIPTION pour intervention
avec Syndex



TOUTE L'ÉQUIPE DE L'UTI
CFDT PAYS D'Auvergne
VOUS SOUHAITE UN BEL
ÉTÉ